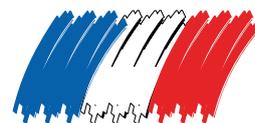




DÉCLARATION DE GARANTIE POUR ABACO



La qualité n'est pas un vain mot. Ainsi, nous accordons, en plus de la responsabilité réglementaire pour les défauts de fabrication (prévoyant l'exécution ultérieure, retrait, la réduction du montant et le dédommagement), une garantie sur l'efficacité antimicrobienne (garantie d'efficacité) de la surface ABACO des ferrures de marque Südmetall dans les limites définies ci-après et selon les conditions expliquées ci-après. La garantie porte sur les critères suivants :

- L'efficacité antimicrobienne d'ABACO contre les types de germes tels que salmonelles, bacille subtil, Candida albicans, Escherichia coli et staphylococcus aureus conformément aux résultats des recherches des universités de Navarre et de Brescia. L'efficacité d'ABACO est déjà très élevée au bout de 5 minutes et ne cesse d'augmenter au cours du cycle d'existence du produit à mesure que produit est utilisé. Les certificats avec les résultats des recherches sont disponibles sur simple demande.
- Les dommages dus à l'utilisation de la surface (tels que les chocs) sont sans effet sur l'efficacité antimicrobienne d'ABACO.

La garantie ne porte pas sur les défauts survenus suite à une utilisation ou des actions inappropriées.

Période de garantie

La période donnant droit à une prestation de garantie (période de garantie) est de 20 ans pour tous les produits Südmetall ABACO. Le délai de garantie commence à la date à laquelle a lieu l'achat par le premier client final. Veuillez adresser vos réclamations directement au revendeur en présentant le produit et la facture de vente.

Zone de validité

La garantie a une validité internationale.

Conditions pour bénéficier de la garantie

Les conditions pour bénéficier de la garantie sont :

- Le défaut doit être survenu pendant la durée de la garantie chez le premier client final et concerne l'efficacité antimicrobienne de la surface du produit.
- Le produit défectueux doit être présenté.
- Un certificat doit être fourni attestant que le défaut est survenu pendant la période de garantie, par exemple en présentant la facture de vente. La facture de vente doit donc être conservée pendant toute la période de garantie

Prestations de garantie

La prestation de garantie est accordée par Südmetall à l'exclusion de l'un des deux types spéciaux :

Réparation sans frais du produit chez le premier client final ou livraison de remplacement gratuite d'un produit équivalent et similaire.

Le choix entre les deux types revient à Südmetall.

Les autres dépenses auxquelles a été exposé le preneur de garantie pour les frais, le port ou autres, ne sont pas inclus dans la garantie et ne sont pas remboursés.

Instructions d'entretien

Utiliser exclusivement un chiffon doux pour entretenir les ferrures des marques Südmetall. Ne pas utiliser d'agents nettoyants chimiques. Un nettoyage doit avoir lieu au moins une fois par semaine de sorte que la surface de produit ne soit pas couverte longtemps de poussière.

Exclusion de garantie

Sont exclues de la garantie toutes les pièces échangeables, telles que les vis, les goujons d'assemblage etc. De même, sont exclus de la garantie les dommages dus à une

- utilisation inappropriée et indue
- un traitement entaché d'erreur et de négligence
- Le non-respect des instructions d'entretien et de montage, les modifications et les réparations en interne
- En cas d'utilisation inappropriée, les actions chimiques et physiques sur la surface, tels que les dommages dus à des objets à bords tranchants.
- L'efficacité antimicrobienne contre les types de germes autres que ceux cités dans la déclaration de garantie

La garantie n'inclut pas l'altération visuelle de la surface (ex. par un choc).

Elle porte exclusivement sur l'efficacité antimicrobienne des produits.

Dispositions finales

La déclaration de garantie relève du droit suisse. La juridiction compétente est le siège juridique du donneur de garantie, si elle a été convenue de manière exécutoire.

Donneur de garantie

SÜD-Metall Beschläge Schweiz GmbH,
Hauptstrasse 99, 6260 Reiden
Suisse